

Portrait de la France en startup

Par Olivier Alexandre

Alors que la Silicon Valley suscite craintes et admirations à travers le monde, D. Lacorne revient sur l'histoire d'une passion politique française qui court de Charles de Gaulle à l'actuel président et souligne les limites de la French Tech.

À propos de : Denis Lacorne, *Tous Milliardaires ! Le rêve français de la Silicon Valley*, Paris, Fayard, 2019, 272 p., 19 €.

« Une start-up nation est une nation où chacun peut se dire qu'il pourra créer une startup. Je veux que la France en soit une ». Au moment de cette déclaration, faite à la fin du mois de juin 2017 à l'occasion de l'inauguration de la Station F, plus grand campus startup du monde, Emmanuel Macron confiait que lui-même avait imaginé par le passé emprunter la voie de l'entrepreneuriat. C'est à cet enchantement des plus hautes sphères de l'État pour l'entrepreneuriat que s'intéresse le dernier ouvrage de Denis Lacorne. On connaissait ses travaux de référence sur l'histoire politique nord-américaine¹, mais c'est une sorte de contre-pied qu'il propose ici en regardant non plus les États-Unis depuis la France, mais la France depuis les États-Unis, à travers le vieux rêve d'une Silicon Valley à la française. De Gaulle et le plan calcul destiné à soutenir l'entreprise informatique Bull contre IBM, Pompidou émerveillé par le dynamisme et l'ingéniosité des ingénieurs du nord de la Californie, Mitterrand mis sous le feu des critiques de Steve Jobs à l'endroit du modèle éducatif français et s'enthousiasmant pour la télématique (p. 138), les Présidents N. Sarkozy et F. Hollande s'évertuant à promouvoir des « champions nationaux », jusqu'à E. Macron qui y a puisé le cœur de

¹ Voir notamment D. Lacorne, *L'Invention de la République américaine*, Paris, Hachette, 2008 et *La Crise de l'identité américaine*, Paris, Gallimard, 2003.

son programme politique : à partir de positions partisans sensément distinctes, tous ont vu dans l'horizon californien la promesse d'une renaissance industrielle du territoire français.

Sur la base de trois types de sources, une revue de littérature sur l'entrepreneuriat, une recension d'articles de la presse économique française et nord-américaine, complétées par une vingtaine d'entretiens réalisés dans la Silicon Valley auprès d'entrepreneurs expatriés, Denis Lacorne propose un retour sur cet impossible continuisme, en s'intéressant plus particulièrement à ces développements récents. Se tenant à distance d'une position technocritique qui envisagerait la Silicon Valley comme le visage souriant d'un capitalisme prédateur², l'auteur prend au sérieux ce rêve éveillé de l'Exécutif français : l'esprit libertarien, technophile et darwiniste de la Silicon Valley est-il transposable au sein d'un pays marqué par une tradition colbertiste et par une structure de pouvoir étatiste ? Il y répond à travers un détour clair et didactique par deux temps, le premier centré sur la formation de l'« esprit » de la Silicon Valley, le second axé sur les récentes tentatives françaises pour l'importer.

L'esprit de la Silicon Valley et la psychologie du risque

Souvent présenté comme un modèle, la Silicon Valley relève d'une construction historique, patiente et composite, où quelques noms éclipsent un environnement de travail associant entrepreneurs, ingénieurs, managers, investisseurs et avocats, autour d'une dizaine d'universités, dont Stanford et Berkeley constituent les têtes de pont. Si les créations d'entreprises y sont particulièrement à la hausse depuis les années 1980, c'est dans les années 1930 et 1940 que l'auteur en situe le point d'origine avec la systématisation du passage de jeunes chercheurs travaillant au développement de nouvelles technologies, d'abord dans le domaine du transistor puis des microprocesseurs, vers des entreprises de petite taille à croissance rapide dont ils assurent la direction (p. 22-23). Cette poursuite de la recherche par d'autres moyens,

² De nombreux travaux se sont récemment inscrits dans ce courant à partir d'orientations distinctes, voir E. Morozov, *To Save Everything, Click Here: Technology, Solutionism, and the Urge to Fix Problems that Don't Exist*. London: Allen Lane, 2013 ; B. Stiegler (ed), *La toile que nous voulons*, Paris, FYP Éditions; A. Casilli, *En attendant les robots. Enquête sur le travail du clic*, Paris, Seuil, 2019 ; S. Zuboff, *The Age of Surveillance Capitalism: The Fight for a Human Future at the New Frontier of Power*. New York City : PublicAffairs, 2019; M. L Gray, S. Suri, *Ghost Work : how to stop Silicon Valley from building a new global underclass*. Boston:Houghton Mifflin Harcourt, 2019 ; et le dossier spécial paru dans la revue *Esprit* « L'idéologie de la Silicon Valley », Mai 2019.

qui fait des étudiants en ingénierie le rouage de la dynamique entrepreneuriale, se retrouve au principe des succès de Hewlett Packard, Intel, Apple, Paypal, ou Google.

D. Lacorne présente la « startup » comme une forme organisationnelle idoine, du fait de sa souplesse et de sa capacité à suivre des cycles de croissance séquencés : le lancement (« *launch* »), la croissance (« *growth* »), le stade avancé (« *late stage* ») et le rachat (« *exit* »), s'enchaînent en quelques années sous le contrôle d'investisseurs spécialisés, les « *venture capitalists* » (VC). La « culture startup » correspond de ce point de vue à une combinaison de traits psychologiques permettant de sortir par le haut d'une course d'obstacles acharnée, au terme de laquelle, comme le rappelle un enquêté, « 80 % des profits dans le capital risque se fait sur 3 % des deals » (p. 203). L'auteur en distingue quatre composants : le désir de création, la valorisation du risque – et son pendant la dédramatisation de l'échec –, le principe de plaisir et l'art du *pitch*.

À partir d'observations de terrain, D. Lacorne rappelle que ces inclinations n'existent pas *sui generis* mais procèdent d'un parcours éducatif et d'une socialisation professionnelle. Dès l'école élémentaire, les élèves du nord de la Californie sont invités à travailler en groupe, sur des projets dont les résultats sont présentés lors de concours de *pitchs* devant des jurys de professionnels au cours desquels sont loués la prise d'initiative, l'engagement personnel, la clarté rhétorique et l'esprit d'équipe (p. 56). Cette manière de faire se retrouve aux plus hautes étapes de la chaîne d'investissement spécialisée dans les technologies numériques de la région, qui représentait près de 100 milliards de dollars en 2018 (p. 196).

Les entrepreneurs y trouvent dans ces conditions au mieux une rampe de lancement vers la conquête d'un marché unifié de 330 millions d'habitants ; au pire, une niche écologique formée de technologistes enthousiastes ; entre les deux, de nombreuses opportunités de financement et pour quelques élus, la possibilité d'être racheté par de grandes entreprises qui cherchent à consolider leur avantage comparatif par de constantes acquisitions. Le livre revient sur les dérives d'un tel modèle : produire des entreprises en position d'hypermonopole à la manière des GAFAM ; favoriser la fraude comme l'illustre l'affaire Theranos³ ; encourager la commercialisation et l'utilisation abusive de données d'utilisateurs comme l'a révélé le scandale Cambridge Analytica (cf. chapitre 4).

³ Cf. J. Marin, « Clap de fin pour *Theranos*, la startup qui a berné la Silicon Valley », *Le Monde*, 8 septembre 2018.

Mais en dépit de ces dérives, la Silicon Valley reste la terre promise des entrepreneurs à commencer par ceux venus de France, soit près de 20 000 ressortissants auxquels s'ajoutent plusieurs centaines d'entrepreneurs chaque année (p. 68). Le livre dresse le portrait de quelques-unes des réussites les plus spectaculaires qui ont su adopter les codes locaux pour s'illustrer dans un univers fortement concurrentiel, à la manière de Jean-Baptiste Rudelle fondateur de Criteo, entreprise de ciblage publicitaire cotée au Nasdaq depuis 2013 qui représentait un chiffre d'affaires de près d'1,8 milliard de dollars en 2016.

La « *French Tech* », une politique publique qui n'en porte pas le nom

Depuis la France, ces stars de la presse économique peinent à dire le parcours sinueux et le caractère bricolé d'une politique publique qui n'en porte pas le nom : la *French Tech*. Si l'on devait schématiser le récit qu'en livre D. Lacorne, on pourrait la présenter comme un mouvement d'aller-retour opéré sur deux axes : un axe horizontal, entre la France et la Silicon Valley, et un axe vertical, allant de Paris vers ses provinces. Sur le premier, trois catégories d'acteurs s'évertuent depuis le Général de Gaulle à opérer un tournant productif inspiré du nord de la Californie : l'Exécutif et ses proches conseillers, des chefs de grandes entreprises françaises, des entrepreneurs partis tenter leur chance depuis les années 1960 dans une région du monde qui célèbre la prise de risque. Le second axe se rapporte à l'action de diffusion d'une politique industrielle placée sous le signe du « nouveau ». Le « label » et les fonds de soutien en constituent les deux moyens privilégiés. La période récente a ainsi vu la mise en place de 74 pôles de compétitivité et de 62 dispositifs d'aide (p. 211).

Selon l'auteur, le bilan global reste mitigé. Certes, la France peut désormais mettre en avant des champions nationaux (Blablacar, Deezer, Doctolib, etc.) mais rien ne permet de conclure que ces entreprises se sont développées grâce aux mesures spécifiques adoptées par les gouvernements français successifs. La ville de Paris reste également en retrait de Londres, Berlin et Tel-Aviv sur le plan des investissements réalisés dans la création d'entreprise. Enfin, la tentative affichée de s'émanciper d'un cadre d'action centraliste et jacobin doit affronter le constat d'une domination continue voire renforcée de la scène parisienne, qui concentrent les grandes et petites écoles du code, les salons professionnels, les investisseurs, la presse spécialisée et le soutien du

pouvoir central sous ses différentes formes : direction du Trésor, BPI France, Ubifrance, Caisse des dépôts, etc.

D. Lacorne nuance la tonalité pessimiste de certaines pages en rappelant que l'objectif premier du label « *French Tech* », initialement porté par Fleur Pellerin, était de sensibiliser, notamment les dirigeants politiques, à une culture entrepreneuriale à laquelle la France, marquée par la domination du CAC 40, n'offrait pas de prime d'accueil. Or du point de vue des investisseurs étrangers, l'élan politique désormais personnifié par Emmanuel Macron a pu être perçu comme les prémises d'une révolution culturelle dans la patrie du Minitel.

Silicon Valley, modèle ou contre-exemple

L'ouvrage constitue ce faisant un guide pratique à l'histoire et l'organisation de la Silicon Valley autant qu'un complément bienvenu aux travaux récemment conduits sur l'entrepreneuriat et l'innovation en France⁴. Le lecteur pourra arpenter le pont imaginaire entre la Californie et Paris que plusieurs générations de politiques ont tenté de sortir de terre, parfois au prix de quelques réductions, projections et malentendus. La fascination française, plus ancienne qu'il n'y paraît, des classes dirigeantes pour ce bout du monde, révèle à certains égards tout ce en quoi il offre un contrepoint de ce qui a pu être défini comme le modèle social français⁵. C'est cette ironie de l'histoire qui se retrouve dans l'aménagement de Paris-Saclay, la « loi travail » ou la réforme de Pôle emploi, autant d'actions consistant à cadrer « par le haut » des administrés rêvés en entrepreneurs d'eux-mêmes là où la Silicon Valley consacre les prises d'initiative venues « d'en bas », à partir de propriétés asymétriques : un chômage structurel et une politique migratoire restrictive décidée à Paris vs une Californie du Nord en situation

⁴ Sur l'administration française de l'innovation technologique et plus particulièrement d'Internet, voir C. Pin, « La gouvernance territoriale de l'innovation, entre région et métropole. Une comparaison Ile-de-France / Lombardie », thèse de doctorat, Université Paris 13, 2015 ; A. Belon, « Gouverner l'internet. Mobilisations, expertises et bureaucraties dans la fabrique des politiques numériques (1969-2017) », thèse de doctorat, Université Paris 1, 2018 ; F. Treguer, *L'utopie déçue : une contre-histoire d'Internet, XV^e-XXI^e siècle*, Paris, Fayard, 2019. Sur la sociologie des entrepreneurs et des startups, voir M. Flecher, « Les Startups des entreprises cool et pacifiées ? Formes et gestion des tensions dans des entreprises en croissance », *Nouvelle Revue du Travail*, 15, 2019 ; M. Grossetti, J.-F. Barthe, N. Chauvac, *Start-ups, des entreprises comme les autres ? Une enquête sociologique en France*, Paris, Sorbonne Université Presses, 2018.

⁵ Voir notamment P. Rosanvallon, *La Nouvelle question sociale. Repenser l'État-Providence*, Paris, Seuil, 1995 et R. Castel, *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995.

de plein emploi, avec 50 % de travailleurs étrangers au sein d'une région qui n'a pas à remettre en question une offre d'enseignement limitée et fortement inégalitaire ou son manque de cohérence fiscale pour voir prospérer mondialement des entreprises implantées sur son sol mais souvent imaginées ailleurs, y compris en France.

L'essai de D. Lacorne pourrait ainsi inviter à ouvrir deux questions : d'une part, les entrepreneurs, chercheurs, investisseurs et l'ensemble des acteurs qui participent à faire vivre l'innovation se trouvent-ils aujourd'hui dans des conditions plus favorables que leurs prédécesseurs ? D'autre part, ne faudrait-il pas accompagner ces dispositifs d'une réflexion de fond sur les infrastructures qui assurent leur encastrement dans l'ensemble de la société ? De ce point de vue, on pourra relever que la Silicon Valley fait figure de mauvais élève dès lors qu'on envisage la question des inégalités de revenus, la crise du logement et des transports, le coût de l'éducation, les nombreux cas de harcèlement sexuel qui en ont fait l'actualité au cours des dernières années ou encore son empreinte écologique. L'auteur conclut d'ailleurs que c'est peut-être moins sur les rives du Pacifique que de la Méditerranée qu'un modèle économiquement performant et socialement inclusif a vu le jour. Israël, où la notion même de *Startup Nation* est née⁶, comptait en effet plus de soixante entreprises cotées au Nasdaq dès la fin des années 2000, avec un État qui investit massivement dans l'enseignement supérieur, maintient une politique de financement public de la recherche (notamment dans les domaines de la cybersécurité et de la cartographie), propose un système de prêt avantageux pour les jeunes entreprises et cherche à structurer les liens d'une population de plus de 7 millions d'habitants, pour la grande majorité immigrés de première et seconde génération, avec les entrepreneurs et ingénieurs implantés aux États-Unis. Reste à savoir si cette marche de l'histoire est inévitable, bienvenue ou même véritablement à l'œuvre car, comme l'auteur le rappelle, la scène startup ne représente qu'un « buisson dans une immense forêt » (p. 248).

Publié dans laviedesidees.fr, le 29 janvier 2020

⁶ Voir le livre du conseiller et analyste politique D. Senor et du journaliste S. Singer, *Startup Nation : the Story of Israel's economic miracle*. New York City : Twelve, 2009.